

MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
MRC DE TÉMISCOUATA
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Aux contribuables d'Auclair, avis public est donné par la directrice-générale et greffière-trésorière, Josée Dubé, qu'une séance spéciale du conseil municipal se tiendra le 18 mai 2023 à 20h à la salle du conseil. Lors de cette séance spéciale, la Municipalité modifiera par résolution le règlement d'emprunt 2023-01.

Donné, ce 15^e jour de mai de l'an deux mille vingt-trois.



Josée Dubé,
Directrice générale et greffière-trésorière